

Université Claude Bernard  Lyon 1

Descriptif du Parcours

# Diplôme Inter-Universitaire (DIU) DIU Santé

## Parcours Trouble Déficit de l'Attention Hyperactivité à tous les âges

05/09/2024

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.  
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z  
• TP LYON 10071 69000 00001004330 72  
<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20  
**Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon**

## Sommaire

Présentation .....	p. 3
Responsable Parcours .....	p. 3
Contact Responsable Scolarité .....	p. 3
Description de la formation .....	p. 4
Public concerné .....	p. 5
Spécificités et prérequis .....	p. 5
Modalités d'accès .....	p. 6
Modalités d'évaluation .....	p. 7

## Présentation :

- **Modalité de formation :**
  - Formation initiale normale : 800 €
  - Formation continue prise en charge individuelle: 1900 €
  - Formation continue prise en charge employeur : 1900 €
  
- **Durée de la formation :**  
0 semestres
  
- **Site Web :**  
<http://specialites-medicales.univ-lyon1.fr/>

## Responsable Parcours : (informations pédagogiques)

 ROLLAND BENJAMIN

 [benjamin.rolland@univ-lyon1.fr](mailto:benjamin.rolland@univ-lyon1.fr)

## Contact Scolarité :(inscriptions)

 Gestionnaire 6

 [formation-diplomante6@univ-lyon1.fr](mailto:formation-diplomante6@univ-lyon1.fr)

## Description de la formation :

1 ANNEE UNIVERSITAIRE :

109 heures dont 63 avec enseignements dirigés

Les cours sont organisés ainsi :

- 46 h de cours en e-learning (diaporamas commentés, tous enregistrés à ICAP Lyon)
- 3 modules de 21h (3x3 jours de 7h) avec un module dans chacune des 3 villes
- Stage (optionnel) de 5 à 20 heures

### Objectifs:

- Diagnostiquer un TDA/H chez l'enfant / chez l'adulte
- Connaitre et rechercher les comorbidités et diagnostics différentiels
- Évaluer l'impact fonctionnel d'un TDA/H
- Comprendre le bilan neuropsychologique d'un TDA/H
- Élaborer le programme thérapeutique d'un patient atteint de TDA/H
- Connaitre les classes médicamenteuses utilisées dans le TDA/H, leurs particularités pharmacologiques, leur niveau de preuve, leurs effets secondaires, les hypothèses neuropsychopharmacologiques de leur mode d'action
- Connaitre les différentes modalités d'intervention non-médicamenteuses du TDA/H, leur niveau de preuve, leurs modalités de mise en œuvre (remédiation cognitive, neurofeedback, neuromodulation)
- Définir des indicateurs cliniques et fonctionnels de suivi du patient avec TDA/H
- Réaliser un programme de psychoéducation du patient avec TDA/H et ses proches
- Mettre en place un repérage systématique des usages de substances et une prévention primaire ou secondaire des troubles addictifs tout au long de la vie
- Orienter et coordonner le parcours de soins des situations complexes
- Définir la place de nouveaux outils (Outils digitaux) pour la prise en charge des patients
- Définir la place des familles et des pairs aidants dans l'accompagnement des patients
- Lister et mettre en place des mesures de compensation pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle (job coaching)

Le TDA/H est un trouble neurodéveloppemental affectant les enfants et les adultes, et dont la prise en charge relève de plusieurs spécialités (pédopsychiatres, neuropédiatres, psychiatres adultes, addictologues) et plusieurs professions médicales et paramédicales (médecins, pharmaciens, psychologues, neuropsychologues, infirmiers, éducateurs...)

Le diagnostic et la prise en charge du TDA/H sont des questions complexes qui nécessitent une bonne compréhension des comorbidités, des déficits et des attentes du patient. Ces besoins et spécificités évoluent tout au long de la vie de l'individu.

La France reste très en retard en matière de diagnostic et de prise en charge étayée par les données probantes du TDA/H, alors même qu'un nombre croissant de soignants demandent à être formés aux bonnes pratiques pour repérer et aider les patients atteints de ce trouble (. Ce projet de DIU unit plusieurs universités très actives et reconnues en matière de TDA/H.

## Public concerné :

Après accord écrit du responsable, peuvent être admis à s'inscrire au DIU:

**Médecins :**

- Psychiatres adultes, pédopsychiatres, internes en psychiatrie
- Médecins généralistes, internes en médecine générale
- Pédiatres, internes en pédiatrie
- Neurologues, internes en neurologie
- Médecins de santé publique, internes en santé publique
- Pharmacologues ou Thérapeutes, internes en FST de pharmacologie / Thérapeutique
- Autres (sur dossier et parcours, avec entretien pouvant être demandé par le coordinateur pour valider l'inscription)

**Psychologues :**

- Psychologues Clinicien(ne)s
- Neuropsychologues

**Ergothérapeutes / Psychomotricien(ne)s / Autres thérapeutes** (sur dossier et parcours, avec entretien pouvant être demandé par le coordinateur pour valider l'inscription)

**Infirmier(e)s et infirmier(e)s de pratique avancée en santé mentale**

**Assistant(e) sociales / sociaux**

**Pairs-aidants / Familles / Patients** (sur dossier et parcours, avec entretien pouvant être demandé par le coordinateur pour valider l'inscription)

Effectif minimum (en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas) : 20

Effectif maximum : 50

**L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription (pour ceci, envoyer CV + LM aux Responsable d'Enseignement et secrétariat).**

## Spécificités et prérequis :

**Les candidats répondant aux pré-requis, doivent déposer un dossier de candidature auprès du responsable pédagogique: CV + Lettre de motivation et si nécessaire, pour les non-professionnels de santé, entretien avec le coordonnateur local (à la discrétion de ce dernier)**

**Le responsable pédagogique, après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, délivrera une autorisation écrite d'inscription.**

**L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.**

## Modalités d'accès :

### **Coordinateur pédagogique:**

Dr Hugo PRUNIER

[hugo.prunier@univ-lyon1.fr](mailto:hugo.prunier@univ-lyon1.fr)

### **Secrétariat :**

Jennifer FURET

[jennifer.furet@ch-le-vinatier.fr](mailto:jennifer.furet@ch-le-vinatier.fr)

### **Renseignements administratifs :**

Université Claude Bernard Lyon 1

Bureau des DU/DIU

8, avenue Rockefeller

69373 LYON cedex 08

[formation-diplomante6@univ-lyon1.fr](mailto:formation-diplomante6@univ-lyon1.fr)

## Modalités d'évaluation :

Assiduité à l'enseignement : **l'assiduité est obligatoire**. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens. Aucune absence non-justifiée ne sera autorisée

### Examen de fin d'année (juin):

. Contrôle des connaissances par un oral (50%), consistant en un cas clinique à préparer 20 minutes avec 10 minutes de présentation et 10 minutes de questions sur le cas clinique et si nécessaire sur le mémoire.

. Mémoire écrit (50%)

**L'examen de fin d'année aura lieu sur un seul site.**

Une note moyenne de 10/20 sera nécessaire pour valider le diplôme. Une note inférieure à 6/20 à l'une des deux épreuves sera éliminatoire

### - Examen de rattrapage (septembre):

. Contrôle des connaissances par un oral (50%), consistant en un cas clinique à préparer 20 minutes avec 10 minutes de présentation et 10 minutes de questions sur le cas clinique et si nécessaire sur le mémoire.

. Correction du mémoire écrit sur la base des retours du jury (50%)

Une note moyenne de 10/20 sera nécessaire pour valider le diplôme. Une note inférieure à 6/20 à l'une des deux épreuves sera éliminatoire

**L'examen de rattrapage aura lieu sur tous les sites où des candidats devront être auditionnés.**

Le contrôle des connaissances, et notamment l'appréciation de la qualité du mémoire, tiendra compte de la formation initiale des inscrits.

## **Liste des Unités d'Enseignement (UE) :**